COMMUNE DE BREUIL-SUR-VESLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 avril 2026 à 20h30

Salle du conseil - Présidence de Monsieur Bertrand BOILLY, Maire

Document complété à partir du dossier de séance, du procès-verbal et du feuillet de clôture.

1. Ouverture de séance

La réunion a débuté le 23 avril 2026 à 20h30 sous la présidence de Monsieur BOILLY Bertrand, Maire.

Éléments	Informations
Membres en exercice	11
Membres présents	8
Membres absents représentés	1
Membres absents	2
Pouvoir	Monsieur Decarpenterie Hervé a donné pouvoir à Monsieur BOILLY Bertrand
Secrétaire de séance	Monsieur CUEILLE Jean-Luc
Quorum	Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

Liste des membres

Nom	Présence	Observation
Monsieur BLIN NOUVEAU Alain	Présent	
Monsieur BOILLY Bertrand	Présent	Maire
Monsieur CUEILLE Jean-Luc	Présent	Secrétaire de séance
Monsieur DECARPENTERIE Hervé	Absent représenté	Pouvoir à M. BOILLY Bertrand
Madame DOMZALSKI épouse KOCIOLEK Emilie	Présente	
Madame FERNANDEZ Julie	Présente	
Monsieur FROMENT Valentin	Présent	
Madame LÉCOT Viktoria	Présente	
Madame LEMOING Natacha	Présente	
Monsieur SALLAZ Christophe	Absent	
Madame SENÉ Emilie	Absente	

2. Ordre du jour

- Relecture du compte rendu de la séance du 20 mars 2026
- 2026_04_01 - Affectation du résultat provisoire
- 2026_04_02 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026
- 2026_04_03 - Vote des subventions aux associations
- 2026_04_04 - Examen et adoption du Budget Primitif 2026
- 2026_04_05 - Création d'un emploi permanent
- 2026_04_06 - CUGR - Convention Fonds de Soutien à l'Investissement Communal 2026
- 2026_04_07 - Demande de subventions au titre de la répartition des amendes de police relatives à la sécurité routière
- 2026_04_08 - Syndicat des Eaux de Fismes : désignations des délégués communaux
- 2026_04_09 - Désignation du correspondant défense
- Questions diverses

3. Récapitulatif des délibérations prises

N°	Objet	Résultat	Vote
2026_04_01	Affectation du résultat provisoire	Approuvée	9 voix pour
2026_04_02	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026	Approuvée	9 voix pour
2026_04_03	Vote des subventions aux associations	Approuvée	9 voix pour
2026_04_04	Examen et adoption du Budget Primitif 2026	Approuvée	9 voix pour
2026_04_05	Création d'un emploi permanent	Approuvée	9 voix pour
2026_04_06	CUGR - Convention Fonds de Soutien à l'Investissement Communal 2026	Approuvée	9 voix pour
2026_04_07	Demande de subventions au titre de la répartition des amendes de police relatives à la sécurité routière	Approuvée	9 voix pour
2026_04_08	Syndicat des Eaux de Fismes : désignations des délégués communaux	Approuvée	9 voix pour
2026_04_09	Désignation du correspondant défense	Approuvée	9 voix pour

4. Déroulé de séance

Relecture du compte rendu de la séance du 20 mars 2026

Il est procédé à la relecture du compte rendu de la séance du 20 mars 2026.

2026_04_01 - Affectation du résultat provisoire

Vu l'impossibilité technique de la part du Service de Gestion Comptable de Fismes de transmettre le CFU dans les délais, le Conseil municipal examine les documents provisoires transmis : état B1 provisoire, état B2 provisoire et affectation des résultats provisoires.

Décision du Conseil municipal

- approuve les résultats provisoires présentés par le Service de Gestion Comptable de Fismes ;
- reporte au budget 2026 le résultat de fonctionnement reporté R 002 pour 328 312,25 € ;
- inscrit le résultat d'investissement reporté R 001 pour -10 568,81 € ;
- inscrit une recette d'investissement au compte 1068 pour 61 756,81 € ;
- prend acte des restes à réaliser de l'exercice précédent : dépenses 119 317,00 € et recettes 68 129,00 €.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

2026_04_02 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de voter chaque année les taux des contributions directes locales.

Décision du Conseil municipal

- fixe les taux d'imposition applicables pour l'année 2026 comme suit : taxe foncière sur les propriétés bâties 44,25 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties 18,30 %, taxe d'habitation sur les résidences secondaires 19,63 % ;
- charge Monsieur le Maire de transmettre ces informations aux services préfectoraux dans les délais légaux.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

2026_04_03 - Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les associations ayant fait une demande de subvention pour l'année 2026.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

Association	Montant attribué
Fondation du Patrimoine	100 €
Comité des Fêtes de Breuil-sur-Vesle	5 100 €
ADMR	550 €
Le Souvenir Français	50 €
Collège Thibaut de Champagne	200 €
Association Familles Rurales	300 €
TOTAL	6 300 €

- approuve les subventions ci-dessus pour l'année 2026 ;
- inscrit les crédits nécessaires au budget primitif 2026 au chapitre 65, article 65748.

2026_04_04 - Examen et adoption du Budget Primitif 2026

Monsieur le Maire présente les différents articles du budget 2026 et les principales opérations prévues.

Décision du Conseil municipal

- approuve l'exposé de Monsieur le Maire ;
- adopte le Budget Primitif principal de la commune pour l'exercice 2026.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

Section	Recettes	Dépenses
Investissement	324 158,81 €	324 158,81 €
Fonctionnement	558 504,25 €	558 504,25 €

Principaux investissements 2026 proposés

Opération	Objet	Montant
70	Réfection des trottoirs et de l'îlot d'entrée	115 340 €
84	Entretien / amélioration vidéosurveillance	2 600 €
84	Aménagement dans l'aire de jeux	5 000 €
96	Aménagement peupleraie	6 000 €
84	Rénovation mur / grilles mairie et cimetière	30 000 €
70	Radar pédagogique	2 000 €

2026_04_05 - Création d'un emploi permanent

Le Conseil municipal examine la création d'un emploi permanent d'agent technique à temps non complet.

Décision du Conseil municipal

- crée un emploi permanent d'agent technique à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 30 heures, à compter du 1er juin 2026 ;
- précise que l'emploi relève du grade d'Adjoint Technique Principal de 2e classe ;
- prévoit la possibilité d'heures complémentaires exceptionnelles sur demande du Maire ;
- autorise, si l'emploi ne peut être pourvu par un fonctionnaire, le recrutement d'un agent contractuel de droit public ;
- précise les fonctions : entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments ;
- fixe la rémunération de l'agent contractuel sur la base de l'indice brut 446, indice majoré 397 ;
- modifie le tableau des effectifs : filière technique, cadre d'emplois C2, grade d'Adjoint Technique Principal de 2e classe, ancien effectif 1, nouvel effectif 2 ;
- inscrit les crédits nécessaires au budget, chapitre 012, article 6413.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

2026_04_06 - CUGR - Convention Fonds de Soutien à l'Investissement Communal 2026

Le Conseil municipal examine la convention relative au fonds de soutien aux investissements communaux, concernant les travaux d'aménagement RD230, rue de Wassieux et rue Comte de Sachs.

Décision du Conseil municipal

- accepte le fonds de concours accordé par la Communauté urbaine du Grand Reims pour les travaux d'aménagement RD230, pour un montant de 23 557,80 € HT sur un montant de travaux de 112 180,40 € HT ;
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune et le Grand Reims ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

2026_04_07 - Demande de subventions au titre des amendes de police relatives à la sécurité routière

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de la RD230, rue de Wassieux et rue Comte de Sachs. Le montant total de l'opération est estimé à 115 065,80 € HT par le cabinet VOA Ingénierie, au stade de l'Avant-Projet Définitif. Le coût total éligible au titre de la répartition des amendes de police relatives à la sécurité routière est estimé à 25 918,65 € HT.

Décision du Conseil municipal

- adopte le projet présenté ;
- sollicite l'aide du Département de la Marne au titre de la répartition des amendes de police relatives à la sécurité routière, au taux le plus élevé possible ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution du dossier.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

2026_04_08 - Syndicat des Eaux de Fismes : désignations des délégués communaux

Le Conseil municipal procède à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la commune au Syndicat des Eaux de Fismes. Le dépouillement du vote donne 9 suffrages exprimés et une majorité absolue fixée à 5.

Décision du Conseil municipal

- proclame Monsieur Bertrand BOILLY élu délégué titulaire, ayant obtenu 9 voix ;
- proclame Monsieur Jean-Luc CUEILLE élu délégué suppléant, ayant obtenu 9 voix.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

2026_04_09 - Désignation du correspondant défense

Le Conseil municipal procède à la désignation du correspondant défense, interlocuteur privilégié pour les questions relatives à la défense et aux sujets qui y sont associés.

Décision du Conseil municipal

- désigne Monsieur SALLAZ Christophe comme correspondant défense de la commune ;
- prévoit la transmission des coordonnées du correspondant défense à la Préfecture.

Vote / résultat	Approuvée - 9 voix pour.

5. Questions diverses

Aucune question diverse n’est mentionnée au procès-verbal transmis.

6. Clôture de séance

Les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 23h00.

Le secrétaire de séance	Le Maire
Monsieur CUEILLE Jean-Luc Signature	Monsieur BOILLY Bertrand Signature